



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Mardi 2 février 2016

CONVOICATIONS

Arnaud MIGNARDI (C.A. BRIVE CORREZE LIMOUSIN) : A l'occasion de la rencontre C.A. Brive Corrèze Limousin / Atlantique Stade Rochelais du 29 janvier 2016, comptant pour la 14^{ème} journée de TOP 14, le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de Monsieur Arnaud MIGNARDI.

Monsieur Arnaud MIGNARDI est convoqué par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 février 2016.

Jone QOVU (ATLANTIQUE STADE ROCHELAIS) : A l'occasion de la rencontre C.A. Brive Corrèze Limousin / Atlantique Stade Rochelais du 29 janvier 2016, comptant pour la 14^{ème} journée de TOP 14, le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de Monsieur Jone QOVU.

Monsieur Jone QOVU est convoqué par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 février 2016.

C.A. BRIVE CORREZE LIMOUSIN / ATLANTIQUE STADE ROCHELAIS : A l'occasion de la rencontre C.A. Brive Corrèze Limousin / Atlantique Stade Rochelais du 29 janvier 2016, comptant pour la 14^{ème} journée de TOP 14, une bagarre ayant impliqué des joueurs des deux équipes a été signalée par le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre.

LE C.A. BRIVE CORREZE LIMOUSIN / L'ATLANTIQUE STADE ROCHELAIS sont convoqués par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 février 2016.

Steven SETEPHANO (F.C. GRENOBLE RUGBY) : A l'occasion de la rencontre S.U. Agen Lot-et-Garonne / F.C. Grenoble Rugby du 30 janvier 2016, comptant pour la 14^{ème} journée de TOP 14, le S.U. Agen Lot-et-Garonne a porté réclamation à l'encontre de Monsieur Steven SETEPHANO.

Monsieur Steven SETEPHANO est convoqué par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 février 2016.

.../...

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr





LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Faka TAUMALOLO (F.C. GRENOBLE RUGBY) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre S.U. Agen Lot-et-Garonne / F.C. Grenoble Rugby du 30 janvier 2016, comptant pour la 14^{ème} journée de TOP 14, Monsieur Faka TAUMALOLO est convoqué par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 février 2016.

Monsieur Faka TAUMALOLO est suspendu dans l'attente de cette séance.

Rémi VAQUIN (S.U. AGEN LOT-ET-GARONNE) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre S.U. Agen Lot-et-Garonne / F.C. Grenoble Rugby du 30 janvier 2016, comptant pour la 14^{ème} journée de TOP 14, Monsieur Rémi VAQUIN est convoqué par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 février 2016.

Monsieur Rémi VAQUIN est suspendu dans l'attente de cette séance.

S.U. AGEN LOT-ET-GARONNE / F.C. GRENOBLE RUGBY : A l'occasion de la rencontre S.U. Agen Lot-et-Garonne / F.C. Grenoble Rugby du 30 janvier 2016, comptant pour la 14^{ème} journée de TOP 14, une bagarre ayant impliqué des joueurs des deux équipes a été signalée par le représentant fédéral et par le commissaire à la citation désignés sur cette rencontre.

LE S.U. AGEN LOT-ET-GARONNE ET LE F.C. GRENOBLE RUGBY sont convoqués par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 février 2016.

Vincent ETCHETO (AVIRON BAYONNAIS RUGBY PRO) : Lors de la rencontre Biarritz Olympique Pays Basque / Aviron Bayonnais Rugby Pro du 28 janvier 2016, comptant pour la 17^{ème} journée de PRO D2, l'arbitre n°5 a signalé, dans son rapport, le comportement de Monsieur Vincent ETCHETO, Entraîneur de l'Aviron Bayonnais Rugby Pro.

Monsieur Vincent ETCHETO et l'AVIRON BAYONNAIS RUGBY PRO sont convoqués par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 février 2016.

BIARRITZ OLYMPIQUE PAYS BASQUE / AVIRON BAYONNAIS RUGBY PRO : A l'occasion de la rencontre Biarritz Olympique Pays Basque / Aviron Bayonnais Rugby Pro du 28 janvier 2016, comptant pour la 17^{ème} journée de PRO D2, une bagarre ayant impliqué des joueurs des deux équipes a été signalée par les officiels de match.

LE BIARRITZ OLYMPIQUE PAYS BASQUE ET L'AVIRON BAYONNAIS RUGBY PRO sont convoqués par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 février 2016.

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr

